



n° 23
26 mars
2010

Pages 479
à 490

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

NOTES DE SERVICE.....	481
Note de service n° 2010-02 du 26 mars 2010 relative à la consultation de certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche organisée afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à siéger au comité technique paritaire ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche (CTPMESR).....	481
ÉLECTIONS.....	484
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil d'administration.....	484
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil des études et de la vie universitaire, secteur I - Disciplines juridiques, économiques et de gestion.....	485
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil des études et de la vie universitaire, secteur II - Lettres et sciences humaines et sociales.....	486
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil des études et de la vie universitaire, secteur III - Sciences et technologies.....	487
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil scientifique, secteur A - Droit et science politique.....	488
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil scientifique, secteur C - Sciences pour l'ingénieur et aéronautique.....	488
Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil scientifique, secteur D - Sciences pour l'environnement et le développement durable.....	489

NOTES DE SERVICE

Note de service n° 2010-02 du 26 mars 2010 relative à la consultation de certains personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche organisée afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales appelées à siéger au comité technique paritaire ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche (CTPMESR)

Scrutin du 6 mai 2010.

Réf. :

Arrêté ministériel du 3 septembre 2009.

Circulaire ministérielle DGRH A1-2 n° 2010-0005 du 19 février 2010.

Qu'est-ce que le CTPMESR ?

Le décret n° 94-360 du 6 mai 1994 a institué un comité technique paritaire ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche qui **est consulté lors de l'élaboration ou de la modification des règles statutaires** concernant les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est, en outre, compétent pour l'examen des statuts d'emplois communs à l'ensemble des établissements publics ou à une partie d'entre eux. Il est également saisi des **règles d'organisation** de l'enseignement supérieur.

Pourquoi vote-t-on ?

Le mandat des membres actuels arrive à échéance le 5 juin 2010. De nouvelles élections doivent donc être organisées. Un premier scrutin a eu lieu le 19 janvier 2010, mais la condition de quorum prévue par la réglementation (participation de la moitié des électeurs) n'ayant pas été remplie, un second scrutin – sans condition de quorum – doit être organisé.

Pour le renouvellement du CTPMESR, **la représentativité des organisations syndicales appelées à siéger audit comité s'apprécie :**

- d'une part, directement sur la base des résultats aux élections 1) aux commissions administratives paritaires (CAPN) des corps relevant du CTPMESR, 2) au comité technique paritaire des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire (CTPU) et 3) au comité technique paritaire central (CTPC) du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

- **d'autre part, pour les personnels titulaires ou non titulaires non représentés aux CAPN, au CTPU, et au CTPC du CNOUS, par l'intermédiaire d'une consultation de ces personnels**, organisée selon des modalités définies l'arrêté et la circulaire ministériels cités en références.

Qui vote ?

Sont électeurs, les personnels titulaires, stagiaires ou contractuels suivants :

- Les ATOSS (personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service et personnels sociaux et de santé), en particulier :
 - Les personnels de l'ASU (personnels de l'administration scolaire et universitaire)
 - Les assistant(e)s de service social et les infirmier(e)s
 - les agents des services techniques
- Les personnels enseignants du second degré
- Les personnels non titulaires de droit public suivants :
 - Les allocataires de recherche
 - Les lecteurs, les maîtres de langues étrangères
 - Les ATER

- Les moniteurs et allocataires moniteurs normaliens
- Les enseignants associés ou invités
- Les personnels vacataires, recrutés après avis du conseil ou de la commission compétente, pour effectuer un nombre déterminé de vacations sur l'année universitaire, sauf ceux recrutés pour effectuer des vacations occasionnelles.

ATTENTION : l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique pour les personnels vacataires. S'ils remplissant les conditions, ils doivent expressément demander leur inscription au président de l'université, en adressant leur demande au service des affaires générales et juridiques.

Les électeurs votent dans un collège unique.

Ne sont pas concernés par cette consultation :

- Les enseignants-chercheurs
- Les personnels ITRF
- Les personnels appartenant aux corps de la filière bibliothèque, magasinage
- Les agents contractuels de droit privé

Liste électorale

La situation des électeurs est appréciée à la date du scrutin, soit le **6 mai 2010**.

Les demandes de rectification des listes électorales doivent être adressées, par les électeurs, par lettre recommandée avec avis de réception au président de l'université ou déposées contre accusé de réception aux services centraux de l'université (service des affaires générales et juridiques) dans un délai de onze jours à compter du lendemain de l'affichage de la liste électorale.

Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures se fait auprès du ministère. Seules les organisations syndicales de fonctionnaires regardées comme représentatives peuvent présenter leur candidature.

Date du scrutin

2nd tour de scrutin : le jeudi 6 mai 2010 .
--

Le dépouillement des votes a lieu le même jour, dès la fermeture du bureau de vote.

Où voter ?

Un bureau de vote unique est ouvert au Technoforum de 9h00 à 17h00, salle 128.

Vote par correspondance

Sont autorisés à voter par correspondance :

- Les électeurs en congé de longue maladie ou de longue durée, en congé de maternité, en congé parental. Le matériel électoral leur sera transmis automatiquement à domicile.
- Les électeurs en congé de maladie, en absence régulièrement autorisée (vacances...), en congé de formation syndicale ou professionnelle, empêchés en raison des nécessités de service de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin, doivent prendre contact avec le service des affaires générales et juridiques (sagj@univ-lr.fr), afin de pouvoir disposer du matériel électoral au plus tard le 22 avril 2010.

Le vote par procuration n'est pas autorisé.**Calendrier électoral**

Affichage des listes électorales	Ven 16 avril 2010
Date limite de mise à disposition du matériel de vote aux électeurs autorisés à voter par correspondance	Jeu 22 avril 2010
Date limite de demande de rectification des listes électorales par les électeurs	Mar 27 avril 2010
Date du scrutin	Jeu 6 mai 2010
Dépouillement	Jeu 6 mai 2010
Date limite d'envoi du PV de dépouillement au ministère	Lun 10 mai 2010 - 12h
Proclamation du résultat par le ministère	Mer 12 mai 2010

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

ÉLECTIONS

Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil d'administration pour pourvoir 5 sièges dans le collège « USAGERS »

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeurs inscrits	7103
Nombre de votants	831
Nombre de bulletins nuls	28
Suffrages exprimés	803
Quotient électoral	160,60

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
UNEF et associations étudiantes	1. ARCOURT Alice 2. BOURGOIN Amandine 3. BOURSIER Julie 4. LESYAK Sarah 5. BALLAGE Marion 6. MAGALHAES ROCHAKLEIT Glauber 7. MOUMNI Farid 8. MILLARD Sylvain 9. GUEDEAU Charline 10. GREGOIRE Benjamin	279
Pas de victoires sans élus !!	1. CHEVRIER Betty 2. ROUDIER Lucie 3. PHILIPPE Étienne 4. BOURREAU Matthieu 5. NIVault Emma 6. FERRAZ Damien 7. BERTRAND Jessy 8. URBAN Vincent 9. LABONNE Xavier 10. MASTROTOTARO Moran	384
INTERASSOS : La seule liste associative, indépendante et proche de vous !	1. FAYAT Thomas 2. ARDEMENT Justine 3. PAYET Matthieu 4. NEVERS Gwendoline 5. BOURA Lucie 6. RIPPE Yohann 7. LAFENETRE Gaël 8. SYCINSKI Guillaume 9. DIGOUT Raphaël 10. LAURENT Aurélie	99
M-ét, pour des réformes au service des étudiants	1. PEREZ Margot 2. LEONET Thomas 3. LEROY Sophie 4. DE MIRMAN Louis-Baptiste 5. PACREAU Josselin 6. LE JALLE Erwan	41

En foi de quoi sont proclamés élus :

1. **CHEVRIER Betty, titulaire / *PHILIPPE Étienne, suppléant***
2. **ROUDIER Lucie, titulaire / *BOURREAU Matthieu, suppléant***
3. **ARCOURT Alice, titulaire / *BOURSIER Julie, suppléante***
4. **BOURGOIN Amandine, titulaire / *LESYAK Sarah, suppléante***
5. **FAYAT Thomas, titulaire / *ARDEMENT Justine, suppléante***

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil des études et de la vie universitaire, secteur I - Disciplines juridiques, économiques et de gestion pour pourvoir 3 sièges dans le collège « USAGERS »

Nombre de sièges à pourvoir	3
Nombre d'électeurs inscrits	1864
Nombre de votants	207
Nombre de bulletins nuls	7
Suffrages exprimés	200
Quotient électoral	66,67

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
UNEF et associations étudiantes	1. BENOIT Simon 2. ARAINTY Aurélie 3. GALDEANO-CORTES Aubin 4. PILLAUD Axel 5. MBODJI Moussa 6. BEAUMONT Anne	48
Pas de victoires sans élus !!	1. PUCEL Mickaël 2. GONNORD Johanna 3. BOUYX Arthur 4. BUISSON Dimitri 5. DURAND Nour 6. POGGI Léa	85
INTERASSOS : La seule liste associative, indépendante et proche de vous !	1. DIGOUT Raphaël 2. SYCINSKI Guillaume 3. RIPPE Yohann 4. FAYAT Thomas 5. BELOUIN Raphaël 6. PAYET Matthieu	67

En foi de quoi sont proclamés élus :

1. **PUCEL Mickaël, titulaire**
GONNORD Johanna, suppléante
2. **DIGOUT Raphaël, titulaire**
SYCINSKI Guillaume, suppléant

3. BENOIT Simon, titulaire
ARAINTY Aurélie, suppléante

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil des études et de la vie universitaire, secteur II - Lettres et sciences humaines et sociales pour pourvoir 3 sièges dans le collège « USAGERS »

Nombre de sièges à pourvoir	3
Nombre d'électeurs inscrits	1728
Nombre de votants	272
Nombre de bulletins nuls	12
Suffrages exprimés	260
Quotient électoral	86,67

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
UNEF et associations étudiantes	1. SUIRE Cyrille 2. LE TOQUIN Alexis 3. BELLEC Guillaume 4. BORDENAVE Léo 5. CHERFALLOT Christophe 6. TROUSLOT Camille	136
Pas de victoires sans élus !!	1. ARENILLAS Jean-Renaud 2. DWORAK Richard 3. MONTALBETTI Georges 4. LOLIVIER Émilie 5. GAYZARD Olivier 6. MOREAU Yohann	124

En foi de quoi sont proclamés élus :

- 1. SUIRE Cyrille, titulaire**
BELLEC Guillaume, suppléant
- 2. LE TOQUIN Alexis, titulaire**
BORDENAVE Léo, suppléant
- 3. ARENILLAS Jean-Renaud, titulaire**
DWORAK Richard, suppléant

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au conseil des études et de la vie universitaire, secteur III - Sciences et technologies pour pourvoir 4 sièges dans le collège « USAGERS »

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'électeurs inscrits	3510
Nombre de votants	337
Nombre de bulletins nuls	11
Suffrages exprimés	326
Quotient électoral	81,50

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
UNEF et associations étudiantes	1. CAPOULUN Benjamin 2. KERDONCUFF Lucas 3. GEIMER Camille 4. ZANKOWITCH Alexis 5. GILBERT Cédric 6. NGONO-MOUKAGNY Marcellino 7. MBANA NGONO Régine 8. GUENIOT Margaux	123
Pas de victoires sans élus !!	1. MUSBAHOU Delssad 2. GAYE Abdoulaye 3. BLANCHARD Guillaume 4. GAYE Alioune 5. GAYE Mouhamadou 6. GUEYE Mbaye 7. CHIPAUX-TISSERAND Alyssan 8. CHALLAT Nicolas	203

En foi de quoi sont proclamés élus :

1. **MUSBAHOU Delssad, titulaire**
BLANCHARD Guillaume, suppléant
2. **GAYE Abdoulaye, titulaire**
GAYE Alioune, suppléant
3. **CAPOULUN Benjamin, titulaire**
GEIMER Camille, suppléant
4. **KERDONCUFF Lucas, titulaire**
ZANKOWITCH Alexis, suppléant

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

**Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au
conseil scientifique, secteur A - Droit et science politique
pour pourvoir 1 siège dans le collège « USAGERS »**

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	35
Nombre de votants	3
Nombre de bulletins nuls	3
Suffrages exprimés	0
Quotient électoral	0

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
Pas de victoires sans élus !!	1. KAOULA Bilal	0

En foi de quoi aucun candidat n'est proclamé élu.

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

**Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au
conseil scientifique, secteur C - Sciences pour l'ingénieur et
aéronautique
pour pourvoir 1 siège dans le collège « USAGERS »**

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	35
Nombre de votants	6
Nombre de bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	6
Quotient électoral	6,00

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
Jeunes Chercheurs	1. CHOLLET Agathe 2. FAUCHER Cyril	6

En foi de quoi sont proclamés élus :

1. CHOLLET Agathe, titulaire
FAUCHER Cyril, suppléant

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

**Proclamation des résultats des élections du 23 mars 2010 au
conseil scientifique, secteur D - Sciences pour l'environnement et
le développement durable
pour pourvoir 1 siège dans le collège « USAGERS »**

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	80
Nombre de votants	8
Nombre de bulletins nuls	1
Suffrages exprimés	7
Quotient électoral	7,00

Résultats :

LISTE	Candidats	Nbre de voix
Pas de victoires sans élus !!	1. KISZKA Jérémy 2. COZ Richard	1
Jeunes Chercheurs	1. PASQUET Virginie 2. FARGIER Luc	6

En foi de quoi sont proclamés élus :

- 1. PASQUET Virginie, titulaire**
FARGIER Luc, suppléant

Fait à La Rochelle, le 26 mars 2010.

Le président

Gérard Blanchard

